



HOMOLOG

(Siret : 79123522900014)

M. BELLOULOU

15 avenue du Bois de Locheres
95200 SARCELLES

Entreprise titulaire de la qualification

QualiPV module Bât

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau (compétence intégration au bâti)

Période couverte par le certificat : 10 mars 2021 au 10 mars 2022

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 07/01/2021 : 146939129 - MMA IARD (Le Mans)

- décennale au 07/01/2021 : 146939129 - MMA IARD (Le Mans)



Numéro QualiPV : QPV/55625

Forme juridique : SASU

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 02 mars 2021

Gaël Parrens,
Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00049



QualiPV est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPV n° 009007204 déposée dans les classes 9, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 10 mars 2022 pour QualiPV module Bât